

**Compte rendu 1ère réunion publique PLU
Pré lancement de la procédure de révision
29 décembre 2008**

Lieu : Salle de Musique de Septmoncel

Présents :

- PERRIN Raphaël (Maire de Septmoncel);
- Conseillers municipaux : ARBEZ-CARME Babette, BONAVERO Catherine, GINI Patrick, MICHAUD Sylvie, MOYAT Alain, PERALTA Françoise, PILLARD Claudie, RAFFIN Christelle, SAVOIE Jean-Christophe ;
- REGAD Mai-Lys (Mairie de Septmoncel);
- WICKER Frédéric (DDE Jura) ;
- MONNERET Daniel (Maire de Villard Saint Sauveur) ;
- Habitants de Septmoncel.

Le démarche d'élaboration du PLU de Septmoncel a été présentée par M. Raphaël PERRIN et Mai-Lys REGAD. Ont été exposés :

- Le contexte de l'élaboration du PLU, les volontés de la municipalité et les contraintes communales ;
- Le contenu du PLU ainsi que la procédure d'élaboration par étapes;
- Les objectifs de la concertation et les moyens mis en œuvre.

Suite à la présentation, plusieurs points ont été abordés lors du débat avec la salle :

Reserve foncière communale

- Monsieur le Maire de Villard Saint Sauveur souligne la difficulté que peut avoir une commune quand elle possède peu de réserve foncière. Les procédures devenant alors très lourdes pour créer un lotissement par exemple (expropriation, ...).
- Monsieur le Maire de Septmoncel confirme que la commune de Septmoncel se place dans ce contexte. Mais que la procédure d'élaboration du PLU est justement un moment privilégié pour anticiper ces problèmes. D'où la pertinence de réfléchir avec les propriétaires en amont du projet, pour ne pas classer des zones à urbaniser (AU) si les propriétaires sont réticents à vendre leur terrain d'ici 20 ans.

Echelle d'analyse pour le diagnostic

- Monsieur WICKER rappelle que le diagnostic doit être fait à plusieurs échelles. En matière de transport et d'équipements notamment, un diagnostic à une échelle communale n'est pas pertinent. Il est nécessaire d'analyser ces thématiques à l'échelle de la Communauté de Communes, du PNR, mais aussi avec les communes voisines.

Problématique du stationnement

- Une habitante de Septmoncel partage la volonté de la commune qui est de redynamiser le centre bourg, notamment en réhabiliter les logements collectifs, cependant elle craint que cela accentue les problèmes de stationnement déjà présents en centre bourg.

- Monsieur le Maire assure qu'aucun projet de réhabilitation ne se fera sans une réflexion parallèle sur le stationnement. La problématique sera également traitée dans le PLU.

Problématique de l'intégration paysagère

- La volonté de la commune de traiter de l'intégration paysagère est perçue comme très importante pour une habitante de Septmoncel et pour M. WICKER. Cependant c'est une thématique difficile à traiter et le dialogue avec les constructeurs n'est pas toujours évident.

- Monsieur le Maire confirme que les moyens financiers des constructeurs ne permettent pas toujours de respecter les contraintes du règlement du document d'urbanisme.

Cependant la commune n'est pas réticente à l'implantation d'une architecture contemporaine, dans la mesure où celle-ci s'intègre dans le paysage. Il est possible de promouvoir une architecture différente mais cohérente.

Un juste milieu est à trouver dans le règlement afin de ne pas empêcher l'implantation de nouvelle construction tout en assurant l'intégration architecturale et paysagère.

Problématique de l'assainissement

- Monsieur le Maire rappelle la volonté de la municipalité d'ouvrir à l'urbanisation des zones en assainissement individuel.

- Monsieur WICKER souligne le fait que ces zones doivent permettre la mise en place d'un assainissement individuel du point de vue pédologique.

- Monsieur le Maire rappelle que la commune bénéficie d'un Schéma Directeur d'Assainissement, ces zones sont déjà répertoriées.

Il souligne également l'intérêt de l'assainissement individuel par rapport à l'assainissement collectif. Les conséquences liées à une pollution ont en effet beaucoup plus de répercussions sur l'environnement lorsqu'elle touche le réseau d'assainissement collectif.